



Colloque international

La pratique du Droit commercial au Liban, 75 ans après le Code

Mercredi 7 mars 2018

PROGRAMME

10 h 30 – 11 h **Ouverture du colloque**

Allocution du R. P. Talal Hachem, Vice-Recteur à l'Administration

11 h **Pause-café**

1^{er} Panel **11 h 15 – 12 h 45**

Président du panel et modérateur : S. E. M. Jean Fahed

1^{er} Président de la Cour de cassation libanaise, Président du Conseil supérieur de la Magistrature

L'apport de la pratique contractuelle

D^r Amine BARSА, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université Saint-Joseph, Avocat à la Cour

L'apport de la Banque du Liban

M^e Alexandre NAJJAR, DESS Droit bancaire (Paris I – Sorbonne), DBA, Chargé de cours à l'École Supérieure des Affaires de Beyrouth, Avocat à la Cour

L'apport du législateur libanais : l'exemple de la loi sur les marchés financiers

D^r Gaby CHAHINE, Professeur à la Faculté de Droit de l'USEK, Juge judiciaire

13 h **Pause-déjeuner**

2^e Panel **14 h 30 – 16 h**

Président du panel et modérateur : D^r Gisèle ASSAF

Chargée d'enseignement à la Faculté de Droit de l'USEK

L'apport de la doctrine et de la jurisprudence au Liban

D^r Maya OFEICH, Chargée d'enseignement aux Facultés de Droit de l'Université Libanaise et de la Notre Dame University, Juge judiciaire

L'apport de la *soft law* : évolutions éthiques, morales et professionnelles

D^r Tala ZEIN, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université Arabe de Beyrouth

L'apport de la recodification française

Pr Philippe PÉTEL, Agrégé des Facultés de Droit, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Montpellier I

L'émancipation possible du droit commercial libanais

M^{me} Valia CHARO, LLM, Doctorante en Droit, Assistante à l'Université du Luxembourg

Rapport de synthèse : D^r Melhem El-Kik

Professeur des Universités Libanaises